

LES BOURGS DU SUD DU LOT

Analyse comparée

en bref...

Les bourgs du sud du Lot se caractérisent par une taille moyenne plutôt importante : les niveaux de population sont relativement élevés, seul Saint-Géry est nettement en deçà du millier d'habitants. Leur fonction économique, sans être sur-représentée, a un poids conséquent au sein du territoire. L'offre d'équipements et de services est bien développée. Les dynamiques sont généralement positives, en particulier concernant l'emploi, dont la croissance est partout supérieure à la moyenne départementale. Sur le plan résidentiel, la proximité de Cahors apparaît déterminante pour bénéficier de plus fort taux d'évolutions. Ce sont également les bourgs au profil les plus jeunes, contrairement à ceux, plus éloignés, qui connaissent un vieillissement accentué.

Sommaire

Les bourgs, constitution de l'armature de l'espace rural

Origine des bourgs, évolution des fonctions dans le territoire

Trajectoire démographique des bourgs ruraux

Les bourgs, des pôles d'habitat

Poids de population

Evolution démographique

Evolution de la structure de la population

Logements

Les bourgs, des pôles d'emplois et d'activités

Poids de l'emploi

Structure de la population par catégories socio-professionnelles

Structure de l'emploi par domaines d'activité

Revenus des ménages

Etablissements

Etablissements – les emplois salariés

Les bourgs, des pôles de services

Poids des services

Les bourgs, constitution de l'armature de l'espace rural

Origine des bourgs, évolution des fonctions dans le territoire

Le dictionnaire de l'Académie Française définit le « bourg » comme un grand village où se tient des marchés. Cette fonction commerciale, liée à la valorisation des productions agricoles, distingue le bourg du village.

Étymologiquement, le mot « bourg » semble le fruit du croisement entre le latin *burgus* (la fortification, la tour de défense) et le germanique *burg* qui désigne une ville fortifiée, pour décrire finalement, au Moyen Âge, une agglomération généralement installée près d'une fortification, qu'elle soit château ou monastère. Le bourg s'étendait souvent hors de ses enceintes, des quartiers qu'on nommait les faux bourgs (devenus faubourgs). Les bourgs ont souvent une origine médiévale avec alors, une prédominance des fonctions défensives ou religieuses.

À ces fonctions initiales, s'est greffée la fonction commerciale. Les bourgs, lieux d'échanges, se sont vus attribués des droits de tenir des marchés.

L'administration issue de la Révolution a entraîné le grand chambardement des appellations, faisant alors apparaître des divisions nouvelles telles que le département, le district, le canton et la municipalité, entre autres. Nombre de bourgs sont devenus chef-lieux de cantons, une fonction de commandement qui s'est traduite par l'implantation de services publics. Leur répartition répondait alors à une conception de l'aménagement du territoire.

Les bourgs d'aujourd'hui sont faits, de tout ou parties, de ces composantes historiques. Leur évolution est intrinsèquement liée à celle de l'économie et de la société rurales. Mais ils ont pu aussi connaître un essor économique propre, valorisant souvent des potentiels locaux.

Les dix « bourgs » étudiés font échos à cette définition. On retrouve partout une origine médiévale sous différentes formes (castrum, bastides, communautés et édifices religieux). Les foires s'y sont développées ainsi que les fonctions de commerces.

7 des 10 bourgs étudiés ont été désignés comme chef-lieux de canton. Pourtant, Prayssac, l'un des plus importants, ne bénéficie pas de ce statut. Faute d'une « rente de situation », Prayssac s'imposera comme un bourg par son essor résidentiel et commercial. Dans la périphérie de Cahors, Mercuès bénéficie d'une dynamique économique et résidentielle qui lui permet de s'imposer comme un quartier de l'agglomération avec ses propres services de proximité.



Catus – Un bourg rural dont l'origine remonte à l'implantation d'un prieuré

Trajectoire démographique des bourgs ruraux

Le 19^{ème} siècle peut être considéré comme l'apogée de la société paysanne. L'aboutissement de la croissance économique des espaces ruraux est intrinsèquement lié à son essor démographique. Les campagnes françaises n'ont jamais été aussi peuplées. A cette époque où l'échelle de vie est celle de la proximité, les bourgs et les villages n'ont jamais été aussi prospères.

Le 20^{ème} siècle est celui d'une transformation profonde de la société de manière générale et de la ruralité en particulier. Entre 1880 et 1920, le Lot perd plus de 100 000 habitants sur fond d'industrialisation, de guerre mondiale et de crise agricole. Ce déclin va se poursuivre jusque dans les années cinquante. Le Lot aura alors perdu près de la moitié de sa population.

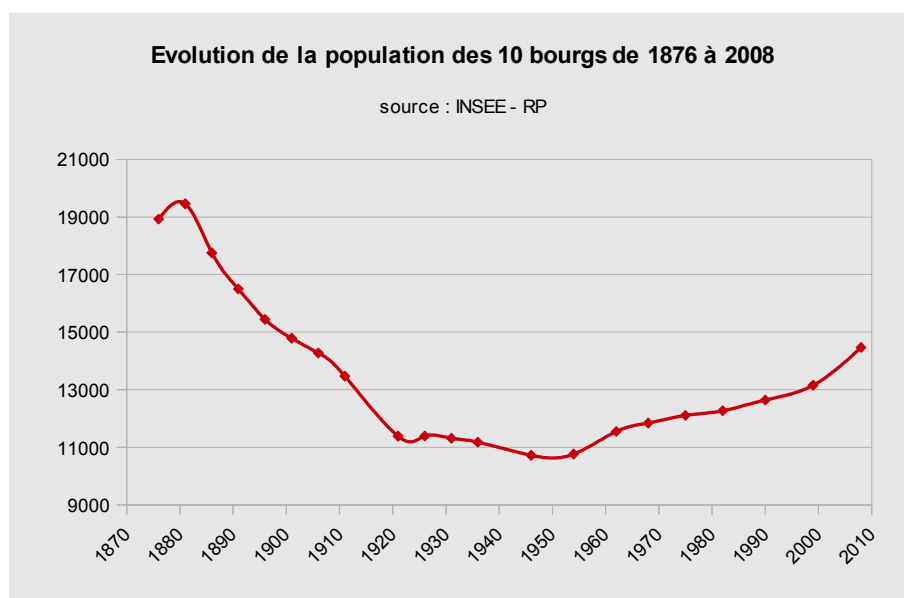
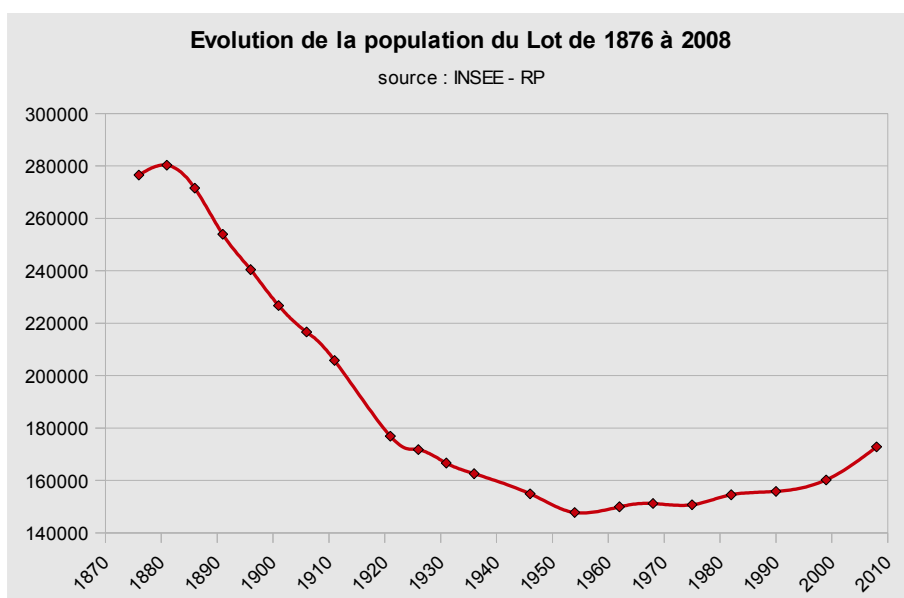
Des espaces ruraux vont retrouver un intérêt auprès de certaines populations à partir des années soixante. Cette appétence pour la « qualité de vie » (nature, calme, sécurité, etc.) va gagner des populations de plus en plus nombreuses en même temps que les espaces ruraux deviennent accessibles (voiture, autoroute, TGV). Le Lot fait partie de ces espaces ruraux qui connaissent un regain démographique qui tend à s'accroître depuis les années 2000.

Les dynamiques au sein de l'espace rural ne sont pas homogènes.

A la fin du 19^{ème} siècle, les 10 bourgs cumulent une population de l'ordre de 19 500 habitants. Au plus bas, en 1946, elle n'est plus que de 10 722, soit une baisse de 45 %. Le regain démographique qui s'ensuit est somme toute relatif. Depuis 1982, la croissance démographique cumulée des 10 bourgs suit un rythme plus fort que celle du département :

- + 0,4 % par an de 1982 à 1990 (contre + 0,1 % par an pour le Lot) ;
- + 0,5 % par an de 1990 à 1999 (contre + 0,3 % par an pour le Lot) ;
- + 1,1 % par an entre 1999 et 2008 (contre + 0,8 % par an pour le Lot).

Cette dynamique permet aux 10 bourgs d'atteindre une population cumulée de 14 465 habitants en 2008, et ainsi retrouver le niveau du début du 20^{ème} siècle.



Les 10 bourgs de l'aire d'étude présentent des dynamiques contrastées :

Mercuès, Luzech, Prayssac et Puy l'Evêque ont connu des évolutions relativement proches du profil moyen des 10 bourgs. Leurs caractéristiques communes :

- un déclin brutal entre la fin du XIX^es et les années 50 (baisse de moitié de la population, voire plus) ;
- une reprise démographique de plus ou moins grande ampleur à partir des années 50 jusqu'à aujourd'hui.

Toutefois, certaines particularités s'imposent :

- Mercurès connaît un essor important de la population dans les années 1880 suivi d'un déclin brutal entre 1881 et 1886. Le nombre d'habitants est quasiment divisé par deux en 5 ans (hypothèse explicative : apport massif de populations lié au chantier ferroviaire). La reprise démographique est constante depuis le milieu du XX^{ème} siècle et tend à s'accroître fortement depuis les années 2000.

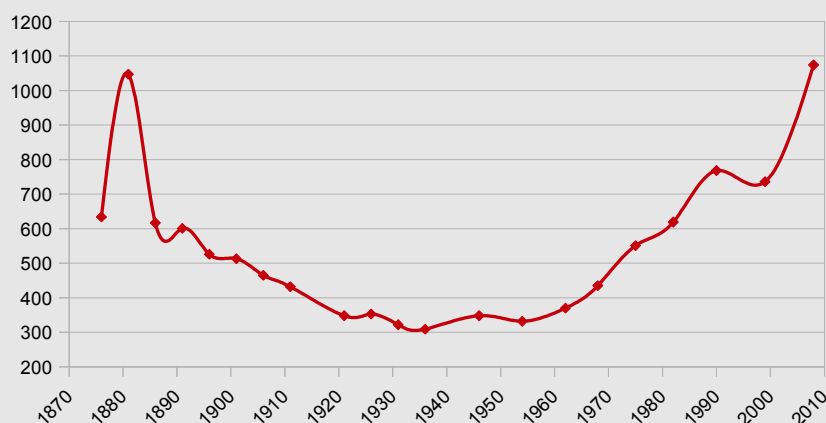
- Puy l'Evêque subit un déclin de même ampleur que Mercurès. La reprise démographique depuis 1936 cesse entre 1975 et 1999 puis reprend modestement depuis.

Lalbenque, Montcuq, Catus et Saint-Géry présentent un profil différent. Le déclin démographique est régulier jusqu'aux années 80. Depuis, la croissance démographique est constante et plus ou moins forte (+ 90 % pour Lalbenque, + 20 % pour Catus).

Castelnau-Montratier, mais aussi Duravel, connaissent une baisse continue de leur démographie. Ces deux bourgs ont perdu la moitié de leurs habitants sur la période. Depuis les années 80, le niveau de population de Castelnau-Montratier s'est stabilisé, augmentant légèrement (+ 73 habitants). Il en est de même de Duravel avec un essor modéré depuis 1982 (+ 87 habitants). Sans pour autant parler de croissance, du moins ces bourgs ne sont plus en situation de déclin démographique.

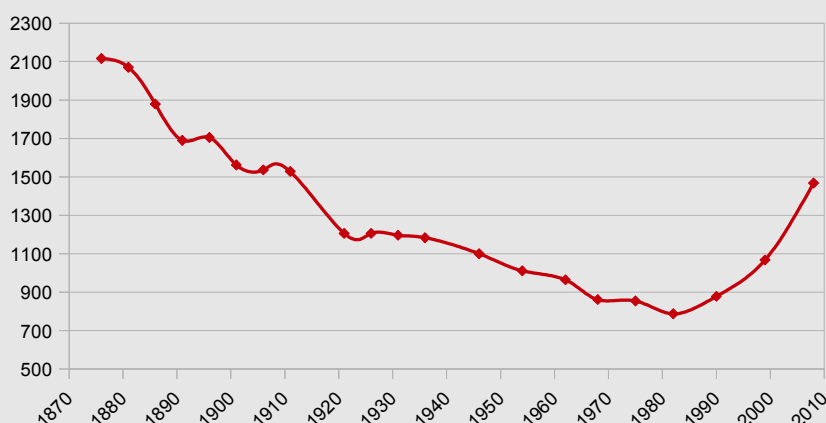
Evolution de la population de Mercurès de 1876 à 2008

source : INSEE - RP



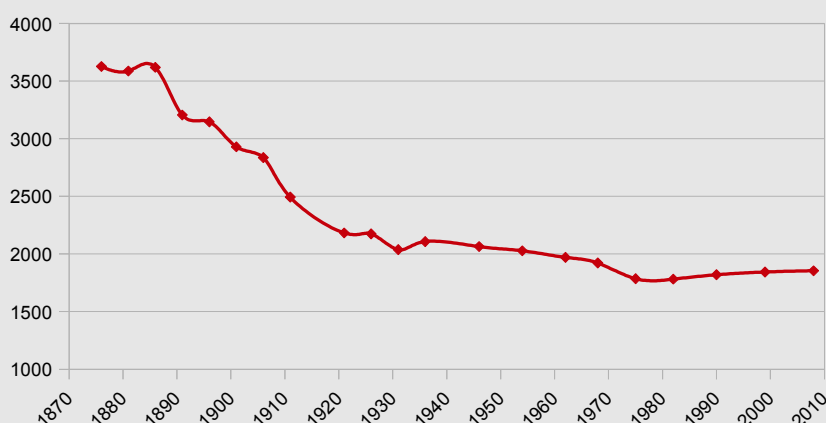
Evolution de la population de Lalbenque de 1876 à 2008

source : INSEE - RP



Evolution de la population de Castelnau-Montratier de 1876 à 2008

source : INSEE - RP



Les bourgs, des pôles d'habitat

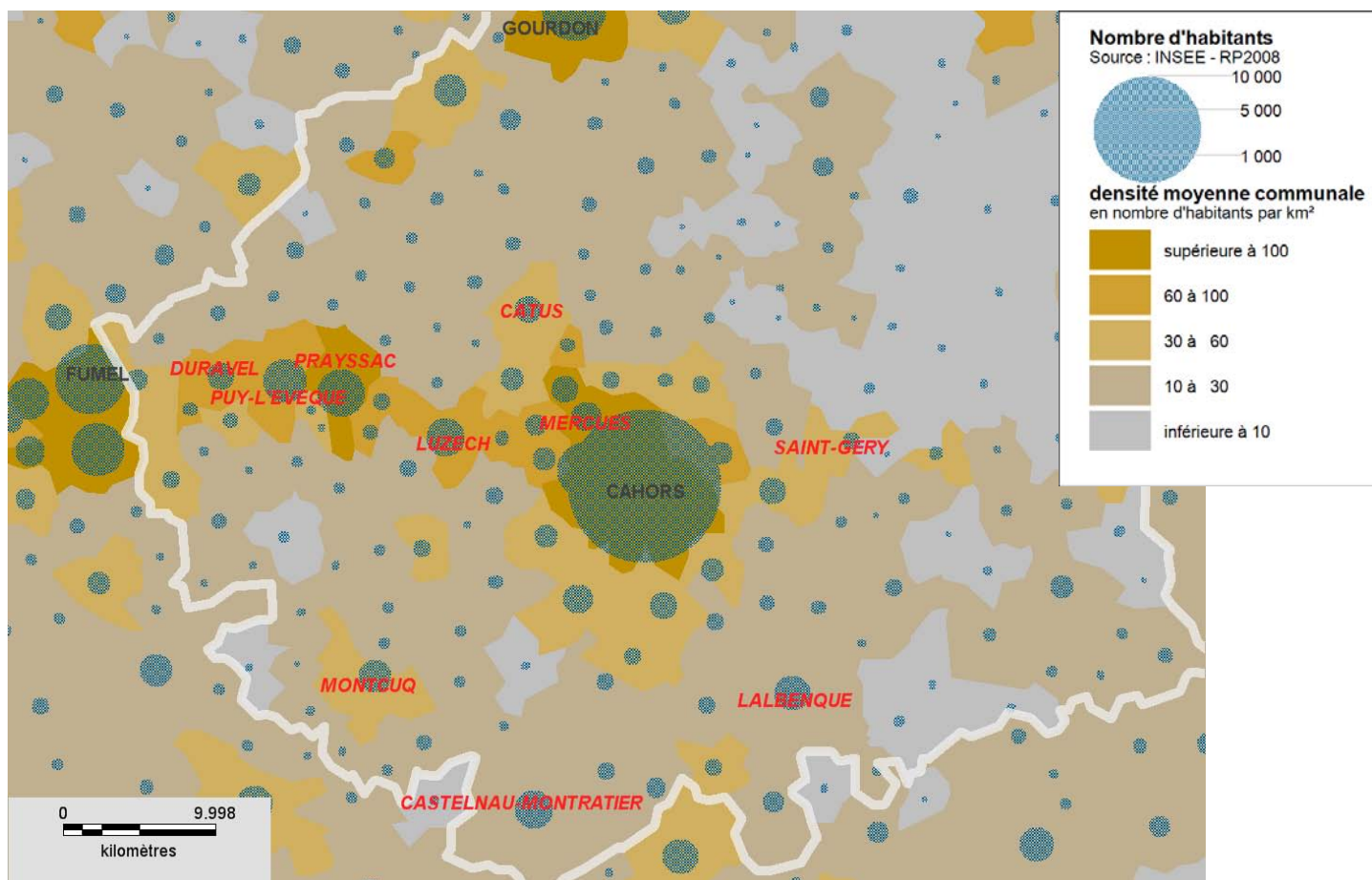
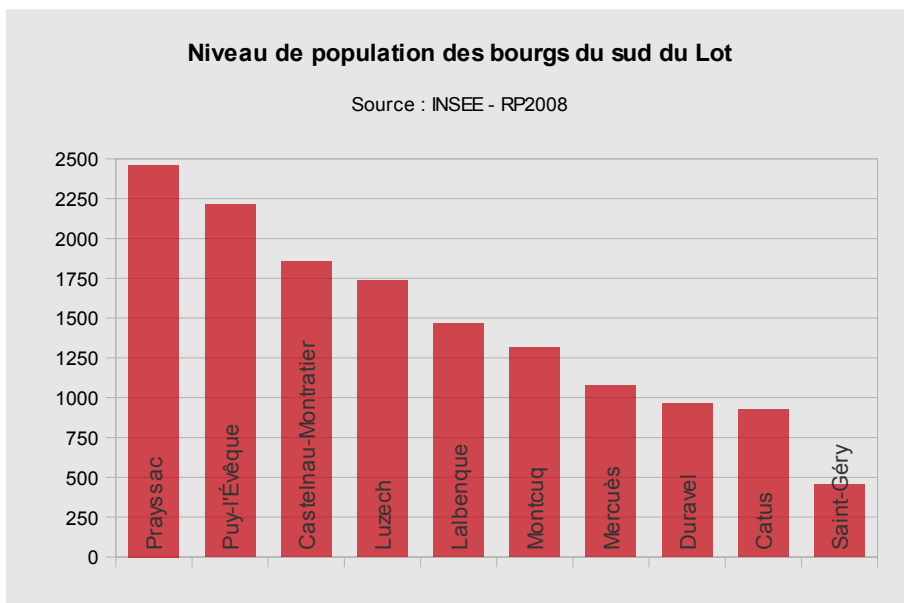
Poids de population

Les bourgs du sud du Lot retenus dans le cadre de l'étude ont un niveau de population compris entre 454 (Saint-Géry) et 2 461 habitants (Prayssac). Il ne s'agissait pas d'un critère de sélection des bourgs étudiés (seules les fonctions présumées de ces bourgs dans le territoire ont été prises en compte).

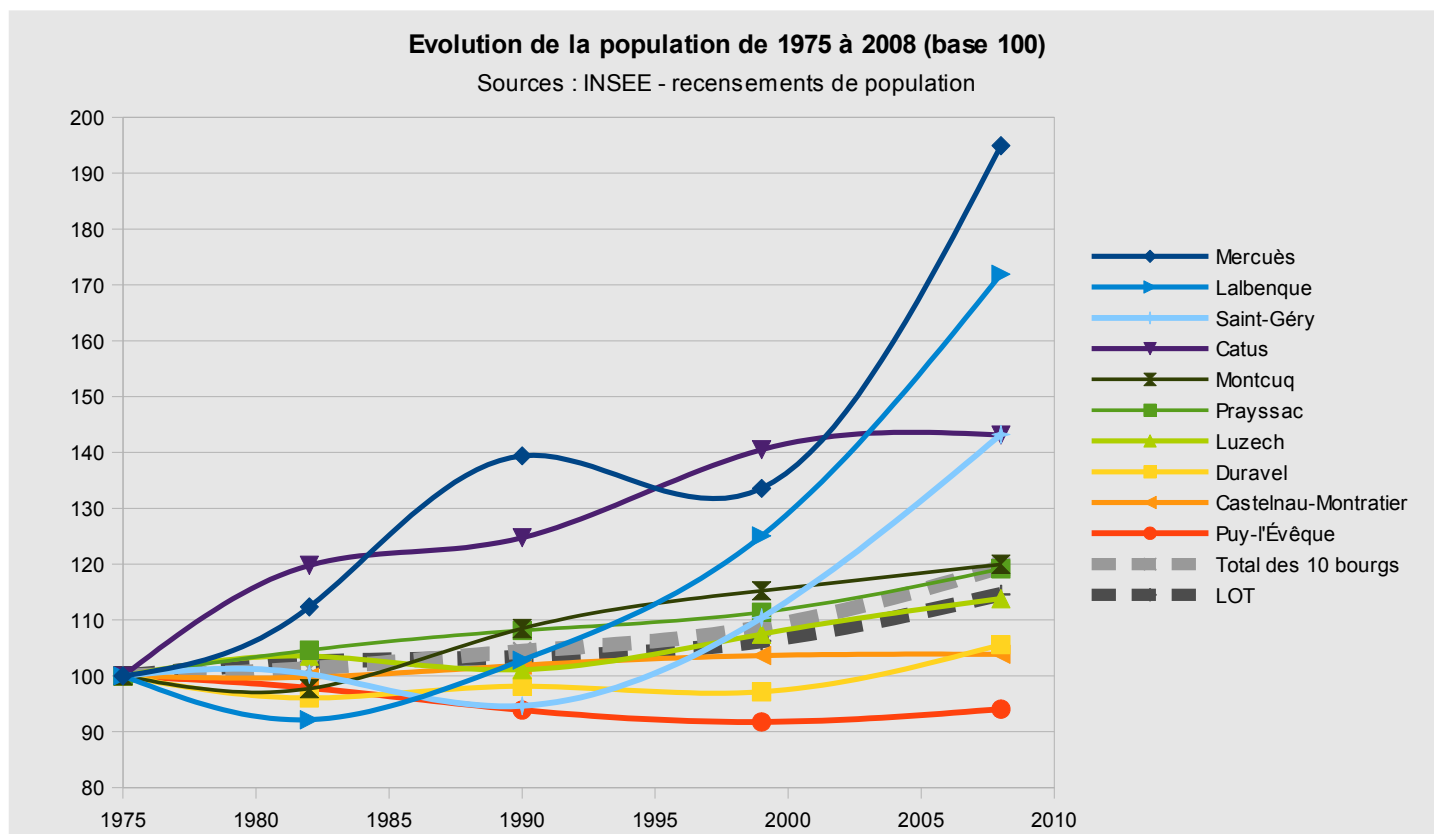
On note un écart significatif avec la strate des petites villes qui avaient fait l'objet de l'étude bassin d'habitat (Les bassins d'habitat du Lot – DDT46 – mai 2008) : Figeac 10 000 habitants, Gourdon 4 600 habitants, Souillac 3 900 habitants, Gramat 3 500 habitants.

Les niveaux de population de ces bourgs sont relativement étagés. Deux communes comptent plus de 2 000 habitants, sept en comptent plus de 900, la moins peuplée est Saint-Géry (454 habitants). D'autres communes du sud ont des niveaux de population comparables ; il s'agit de communes sous influence urbaine de Cahors (Labastide-Marnhac 1 058 habitants, Espère 978, Le Montat 966, Arcambal 922, Douelle 765, Lamagdelaine 764, Trespoux-rassiels 742) ou des communes dont les fonctions sont trop limitées pour en faire des pôles de services au sens de l'INSEE, et donc des bourgs au sens de notre étude (Saint-Vincent-Rive-d'Olt, Sauzet, Soturac, Mauroux).

La population cumulée des 10 bourgs est de 14 500 habitants soit un poids inférieur à celui de la ville-centre du territoire, Cahors comptant 20 000 habitants.



Évolution démographique

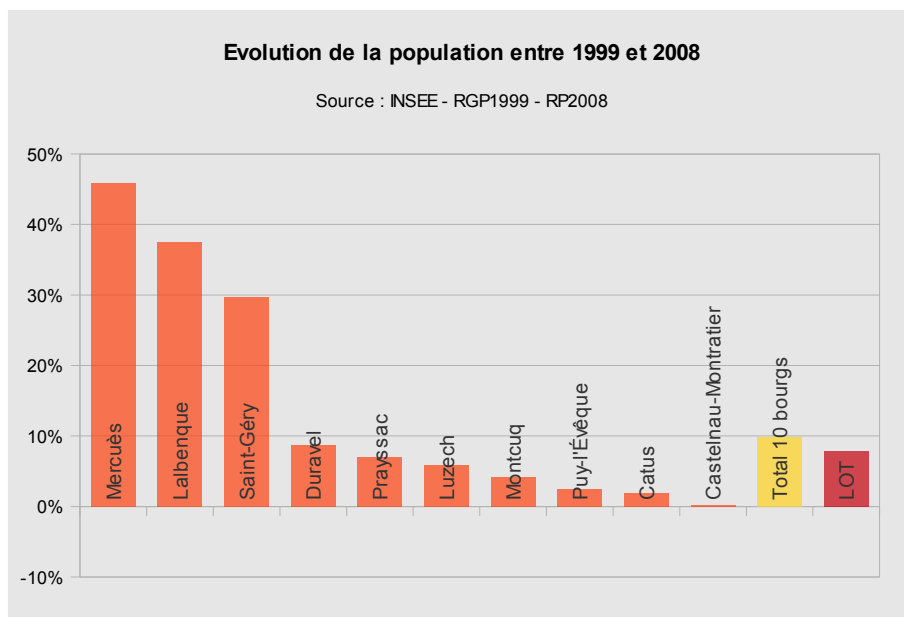


L'analyse des évolutions démographiques sur la période 1975 - 2008, fait ressortir :

- une baisse pour le bourg de Puy l'Évêque (- 6 %) ;
- une croissance minime pour Castelnau-Montratier (+ 4 %) et Duravel (+ 6 %) ;
- une croissance moyenne conforme à celle du département pour Luzech (+ 14 %), Prayssac (+ 19 %), et Montcuq (+ 20 %) ;
- une croissance plus conséquente pour Saint-Géry et Catus (+ 43 %), bien qu'avec une inflexion de tendance pour ce dernier sur la période récente ;
- un accroissement des plus forts pour Lalbenque (+ 72 %) et surtout Mercuès (+ 95 %).

Globalement, entre 1975 et 2008, l'ensemble constitué par les 10 bourgs voit sa population augmenter de 19 %, alors que la population lotoise progresse de + 15 %. Cette augmentation a débuté dans les années 80, et s'est accentuée dans les années 90 et 2000.

Sur la dernière décennie, si tous les bourgs gagnent des habitants, le contraste des trajectoires démographiques reste fort entre, d'une part, l'accélération de la croissance démographique des communes de Mercuès (+ 46 %), Lalbenque (+ 37 %) et Saint-Géry (+ 30 %), et, d'autre part, les évolutions faibles de Castelnau-Montratier (+ 0,2 %), Catus (+ 2 %) et Puy l'Évêque (+ 2,5 %). Entre ces tendances, 4 bourgs connaissent une croissance inférieure à 10 %. Pour Duravel (+ 9 %) les dynamiques récentes sont toutefois supérieures à celle du Lot (+ 7,9 %) et inférieures à celle de l'ensemble des 10 bourgs (+ 10 %).



Evolution de la structure de la population

Les bourgs du sud présentent un profil plus âgé que celui du Lot. La part des 60 ans ou plus est de 35,9 % pour les bourgs, elle est de 31,4 % pour le Lot. Les écarts sont également importants pour la tranche d'âge des 75 ans ou plus. A contrario, les effectifs des moins de 60 ans sont sous-représentés dans les bourgs comparativement au Lot.

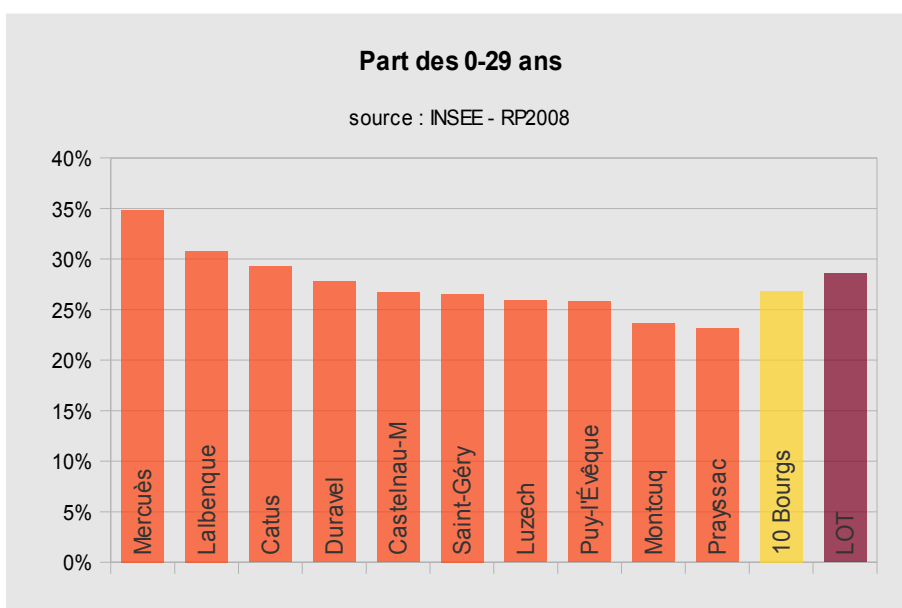
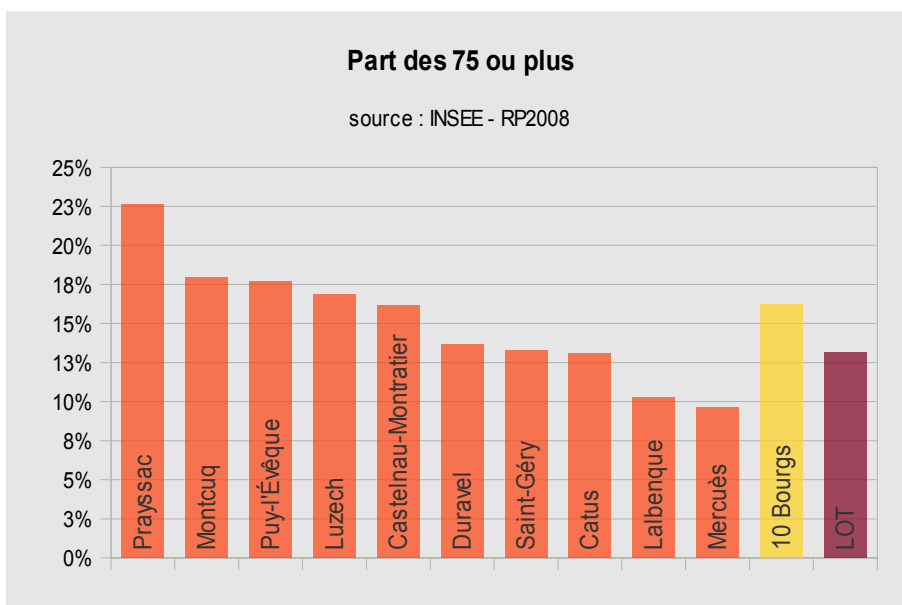
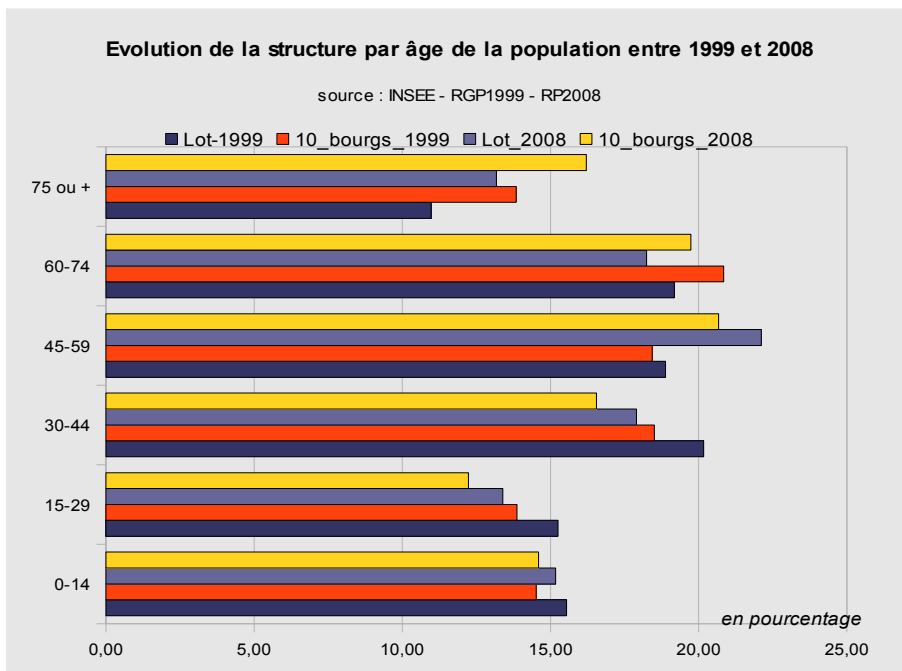
Les dynamiques entre 1999 et 2008 sont similaires entre les 10 bourgs et le Lot, avec :

- une stabilité de la classe d'âge des 0-14 ans ;
- une diminution des classes d'âge des jeunes de 15-29 ans (- 3 %) et des 30-44 ans (- 2 %) ;
- une forte augmentation de la classe d'âge des 75 ans ou plus (+ 20 % pour le Lot, + 29 % pour les bourgs) et des 45-59 ans (+ 23 %).

Cinq bourgs sur les dix ont une part de personnes âgées de plus de 75 ans nettement supérieure à la moyenne départementale. Avec plus de 22 % de 75 ans ou plus le bourg de Prayssac apparaît « le plus âgé ». Luzech et Castelnau-Montratier sont dans la moyenne des dix bourgs, et, à l'opposé, Mercuès et Lalbenque présentent des taux plus faibles (10 %). Le poids des structures d'hébergement des personnes âgées dans certains bourgs peut expliquer en partie ces constats.

Concernant la part des moins de 30 ans, deux bourgs ont un ratio supérieur à celui du Lot : Mercuès (35 %), et Lalbenque (31 %). Il s'agit là de communes dynamiques sur le plan démographique. Catus et Duravel se situent dans des valeurs équivalentes à celle du Lot. A l'opposé, les bourgs de Prayssac (23 %) et Montcuq (24 %) présentent les parts les plus faibles.

Donc, Prayssac et Montcuq présentent les plus forts déséquilibres générationnels avec un vieillissement marqué. À l'opposé, Mercuès, Lalbenque, mais aussi Catus bénéficient de profils démographiques plus jeunes.

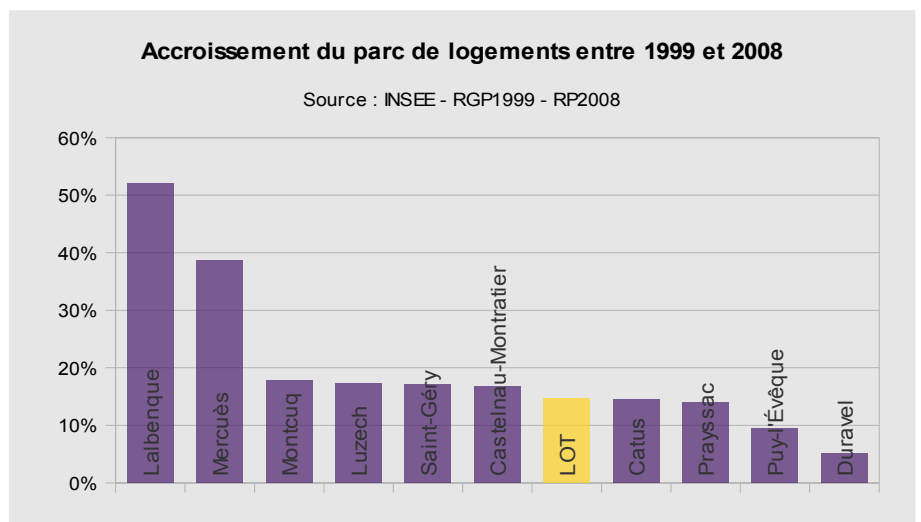
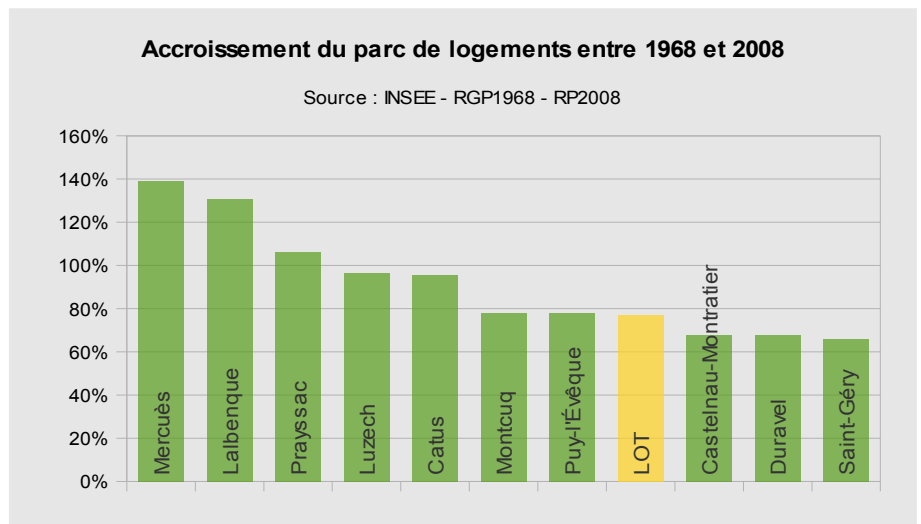
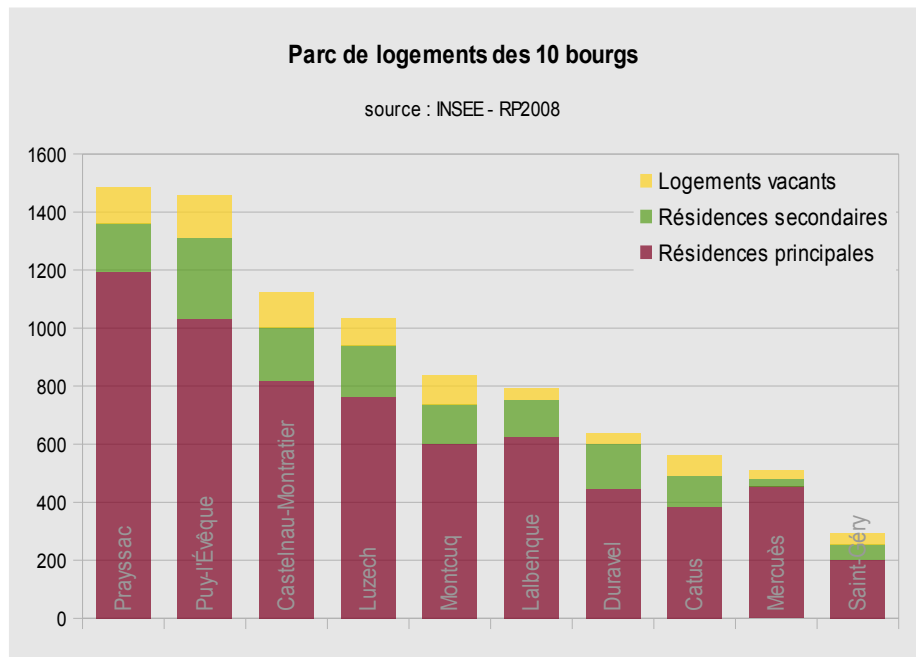


Logements

4 bourgs comptent plus de 1 000 logements (Prayssac, Puy l'Evêque, Castelnau-Montratier et Luzech). Le nombre de résidences secondaires est particulièrement fort à Puy l'Evêque (279), à l'opposé, il est particulièrement faible à Mercuès (26). Le bourg de Duravel dépasse les 600 logements. Le taux de résidences secondaires y est des plus élevés (24 %), soit près du quart du parc de logements. 4 bourgs comptent plus de 10 % de logements vacants (Saint-Géry, Catus, Montcuq et Castelnau-Montratier). À l'opposé, Lalbenque est le bourg où le taux de vacance est le plus faible (moins de 5 %).

L'accroissement du parc de logements entre 1968 et 2008 est lui aussi inégal. La progression des logements des communes de Mercuès, Lalbenque et Prayssac dépasse celle des autres bourgs avec une augmentation de plus de 100 % sur cette période. Deux communes sont nettement au-dessus de la moyenne départementale avec un accroissement supérieur à 96 % : Luzech et Catus. Les bourgs de Montcuq et de Puy l'Evêque connaissent également une hausse supérieure à la moyenne du Lot avec des progressions de 78 %. Seuls, les bourgs de Castelnau-Montratier (68 %), Duravel (68 %), et Saint-Géry (66 %) sont en deçà de la moyenne départementale (77 %).

Enfin, l'évolution sur la dernière décennie montre des disparités entre tous les bourgs. Lalbenque et Mercuès sont ceux dont le parc de logements croît le plus (+ 52 % et + 39 %), devant Montcuq (+ 18 %) et Luzech, Saint-Géry et Castelnau-Montratier (+ 17 %). À l'opposé, Catus et Prayssac (+ 14 %) connaissent une dynamique plus faible que la moyenne départementale (+ 15 %). Puy l'Evêque (+ 9 %), mais surtout Duravel (+ 5 %) ont des dynamiques bien plus faibles. Il est clair que, d'une part, la situation géographique et, d'autre part, la dynamique démographique sont les déterminants du rythme de croissance résidentielle. Dans la situation géographique il faut inclure la position par rapport au rayonnement des pôles économiques en expansion.

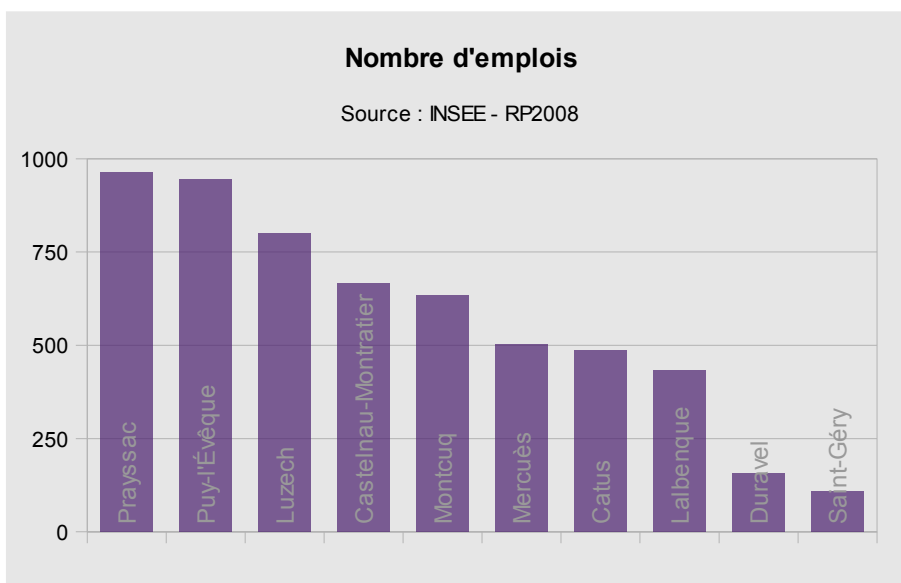


Les bourgs, des pôles d'emplois et d'activités

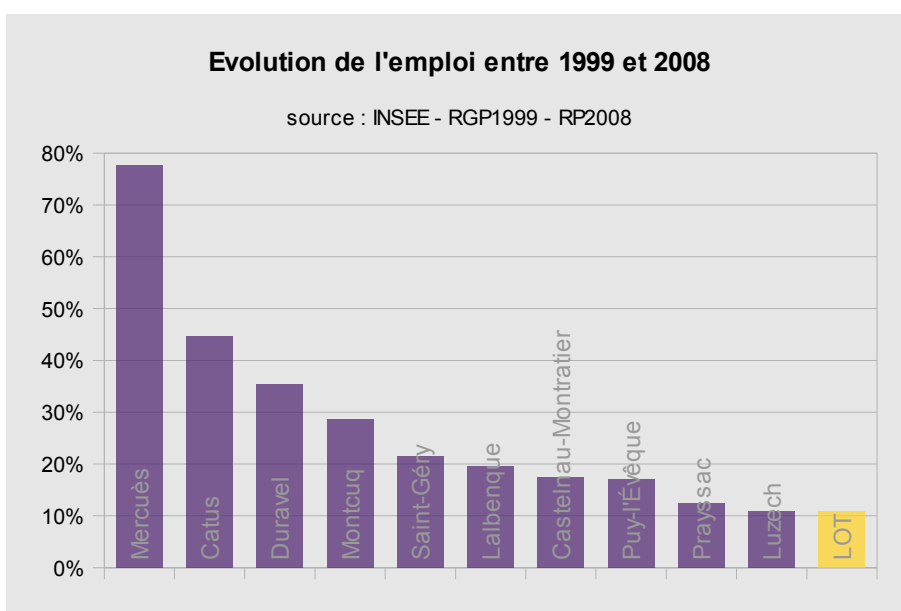
Poids de l'emploi

Parmi les bourgs, les pôles d'emplois les plus importants sont : Prayssac avec 962 emplois, Puy l'Evêque avec 944 emplois et Luzech (801). Ensuite, deux autres classes sont identifiables : l'une, avec Castelnau-Montratier (666), Montcuq (633), Mercuès (503), Catus (486) et Lalbenque (434) qui comptent autour de 500 emplois, l'autre, avec Duravel et Saint-Géry avec respectivement 157 et 109 emplois.

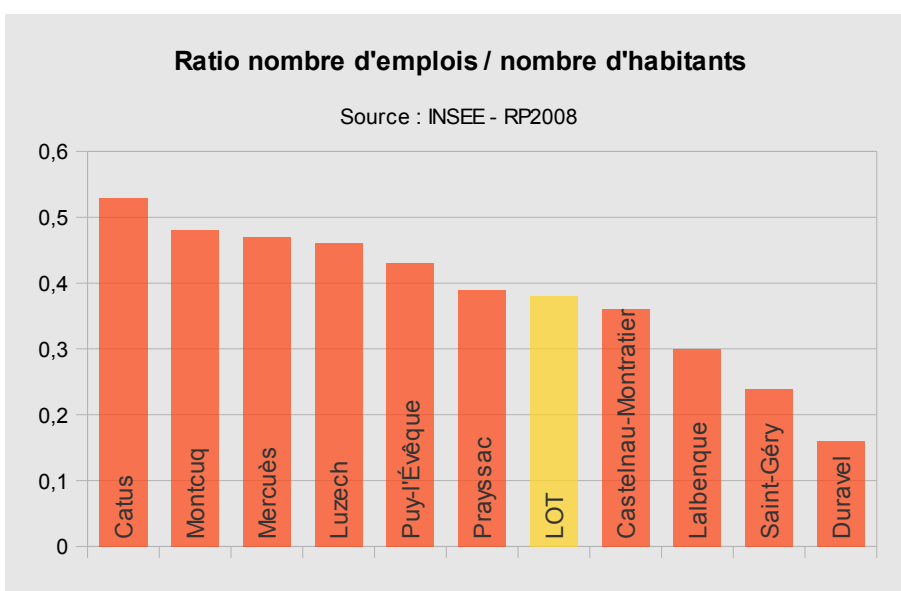
Les disparités, entre les pôles d'emplois les plus importants et les bourgs qui offrent peu d'emplois, sont assez conséquentes : Prayssac totalise 8,8 fois plus d'emplois que Saint-Géry.



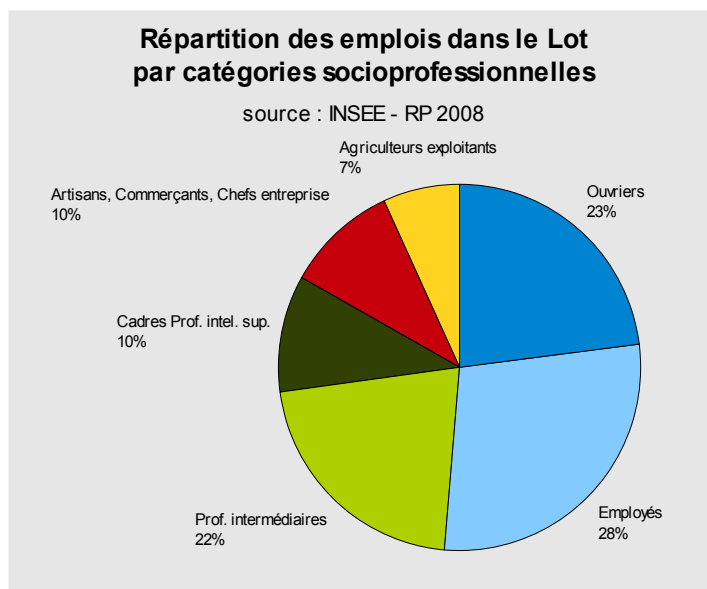
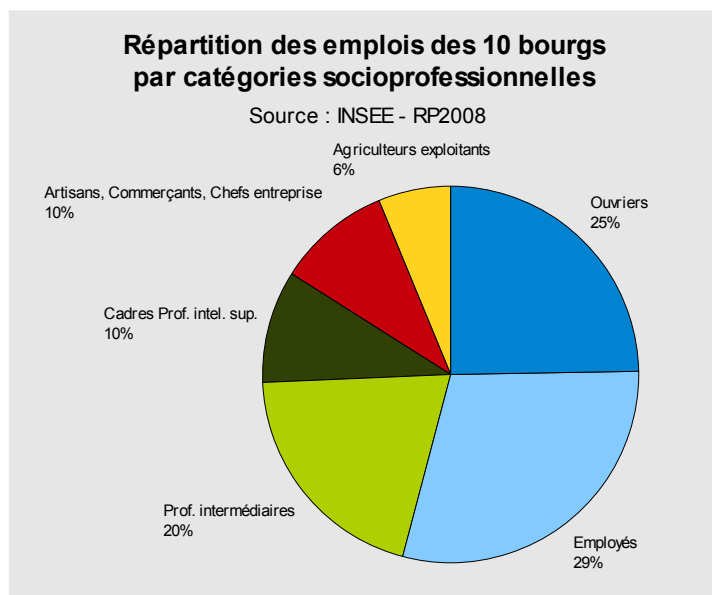
Sur la dernière décennie, la dynamique de l'emploi est positive pour tous les bourgs. Mercuès présente une très forte croissance avec un gain important (+ 220 emplois, + 78 %). Catus (+ 150 emplois, + 45 %), Duravel (+ 41 emplois, + 35 %) et Montcuq (+ 141 emplois, + 29 %) connaissent une croissance élevée. Tous les autres bourgs montrent une dynamique de rythme légèrement supérieure à celle du Lot. Aucun bourg ne perd d'emplois. Durant cette période, Luzech enregistre la plus faible augmentation d'emplois (+ 79 emplois soit + 11 %).



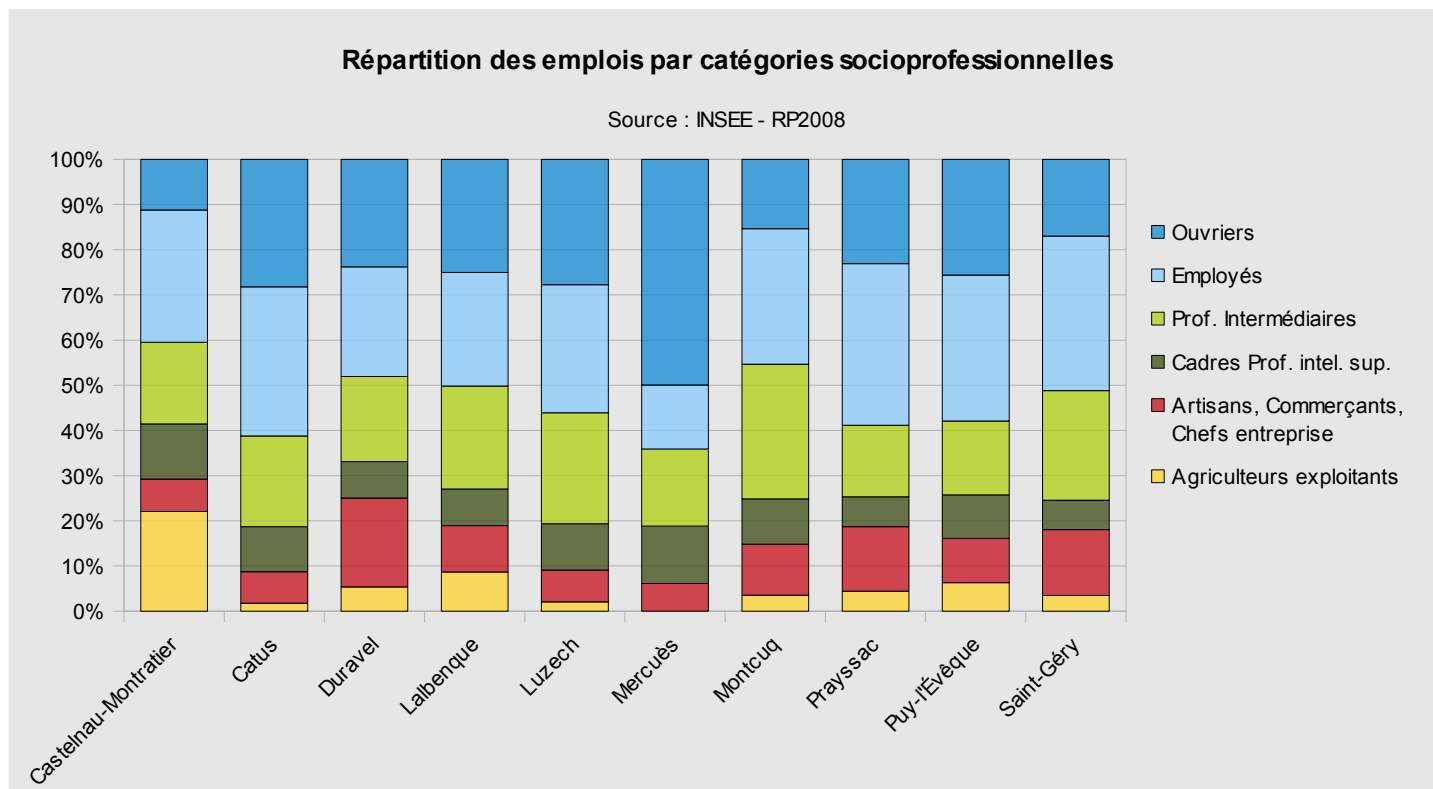
Le ratio entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants permet d'ébaucher une qualification des bourgs, et notamment de proposer une mesure comparative de leurs fonctions économiques et résidentielles. Six bourgs présentent des ratios supérieurs au ratio moyen départemental. Toutefois ces valeurs restent faibles (0,53 emplois pour 1 habitant à Catus) et tiennent davantage au faible poids démographique qu'à une prépondérance de la fonction économique. Pour les 4 autres bourgs, les ratios sont en deçà de la moyenne départementale (autour de 1 emploi pour 3 habitants et jusqu'à 1 emploi pour 6 habitants à Duravel). La fonction résidentielle y est donc nettement dominante.



Structure de la population par catégories socio-professionnelles



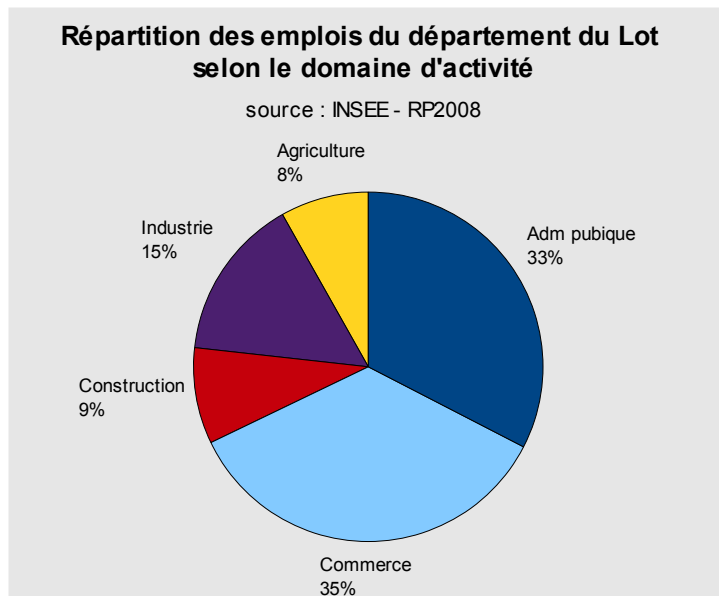
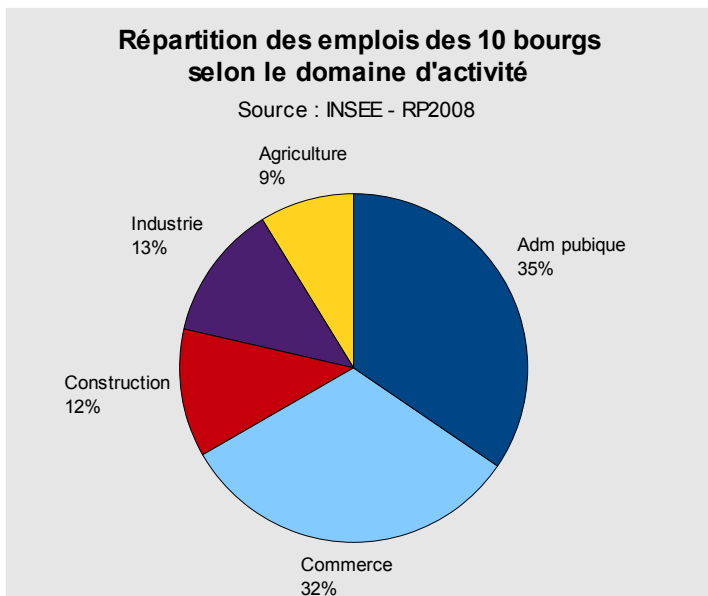
Le profil des emplois cumulés des 10 bourgs est proche de celui du département du Lot. La proportion d'employés et d'ouvriers est légèrement plus importante. Par contre, les professions intermédiaires et les agriculteurs sont moins présents dans les bourgs du sud du Lot.



Ceci étant, les 10 bourgs n'ont pas des profils homogènes. Duravel est le bourg qui se rapproche le plus du profil moyen départemental. Ailleurs, apparaissent des écarts plus ou moins importants :

- Il n'y a aucun exploitant agricole à Merçuès (certainement en rapport avec la faible étendue de la commune et sa proximité de Cahors). Lalbenque (8 %) mais surtout Castelnau-Montrâtier (22 %) présentent un ratio supérieur à la moyenne départementale ;
- Les artisans sont, en proportion plus importante à Montcuq, Prayssac, Saint-Géry et surtout Duravel (20 % contre 10 % pour le département) ;
- Les employés sont sur-représentés à Prayssac et sous-représentés à Merçuès ;
- Les ouvriers sont en proportion très importante à Merçuès (50 %) au contraire de Castelnau-Montrâtier (11 %).

Structure de l'emploi par domaines d'activité



En considérant l'ensemble des 10 bourgs, il apparaît que le domaine « administration publique » est le plus important pourvoyeur d'emplois et sa part est supérieure à celle du Lot. Le secteur du commerce, bien représenté, est quant à lui inférieur à la moyenne du Lot. Le domaine de la construction est également mieux représenté qu'en moyenne départementale, alors que le domaine industrie apparaît en retrait.

Là aussi les disparités d'un bourg à l'autre peuvent être importantes :

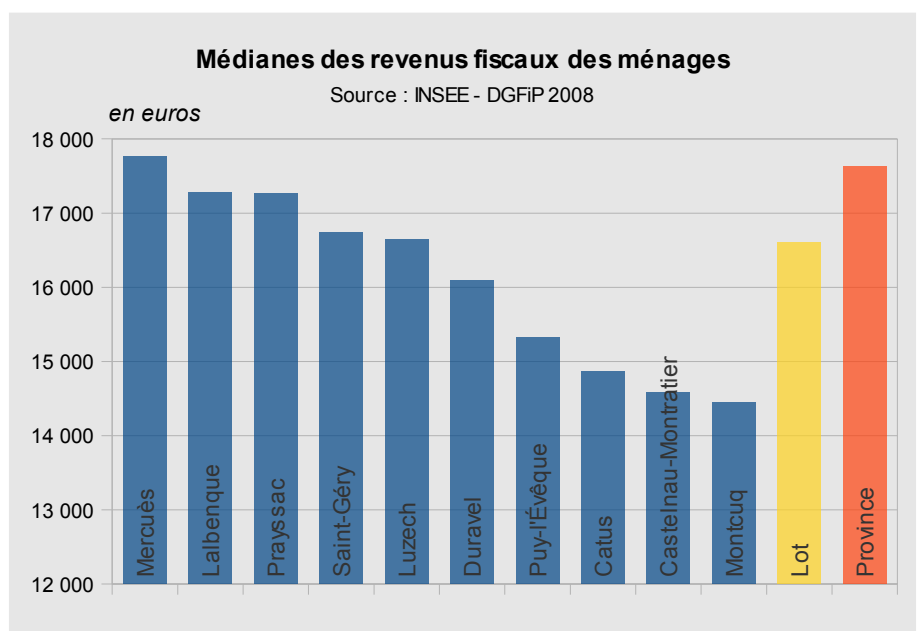
- Le secteur administration publique regroupe plus de la moitié des emplois du bourg de Luzech, il est également en forte proportion à Saint-Géry, Catus et Castelnau-Montratier. Il est au plus faible à Mercuès ;
- Le secteur du commerce est le mieux représenté à Praysac et à Montcuq ;
- Le domaine de la construction atteint 27 % à Duravel et 22 % à Luzech, il ne représente que 3 % des emplois à Montcuq ;
- L'industrie concerne la moitié des emplois de Mercuès et 29 % à Catus. Ce secteur est en sous-représentation notable à Castelnau-Montratier (5 % des emplois) et à Luzech (4 %) ;
- Enfin l'agriculture pèse peu à Mercuès (1 %), Catus (3 %) et Luzech (4 %), alors qu'elle représente 24 % des emplois à Castelnau-Montratier.

Revenus des ménages

Le bourg de Mercuès se démarque avec un niveau de revenus des ménages supérieur à celui des autres bourgs, mais aussi des territoires de références (Lot et province). C'est la commune dont l'économie est « la moins rurale » avec une faible présence de l'agriculture. Ce peut être là un facteur explicatif.

Puy l'Evêque, Catus, Castelnau-Montratier et Montcuq présentent des revenus médians des ménages très inférieurs à la moyenne départementale.

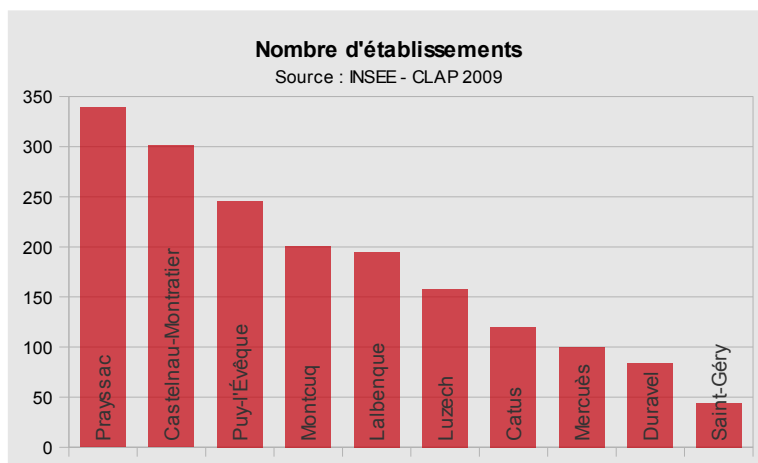
Pour les cinq autres bourgs, le revenu médian est proche du revenu médian de province ou du Lot.



Établissements

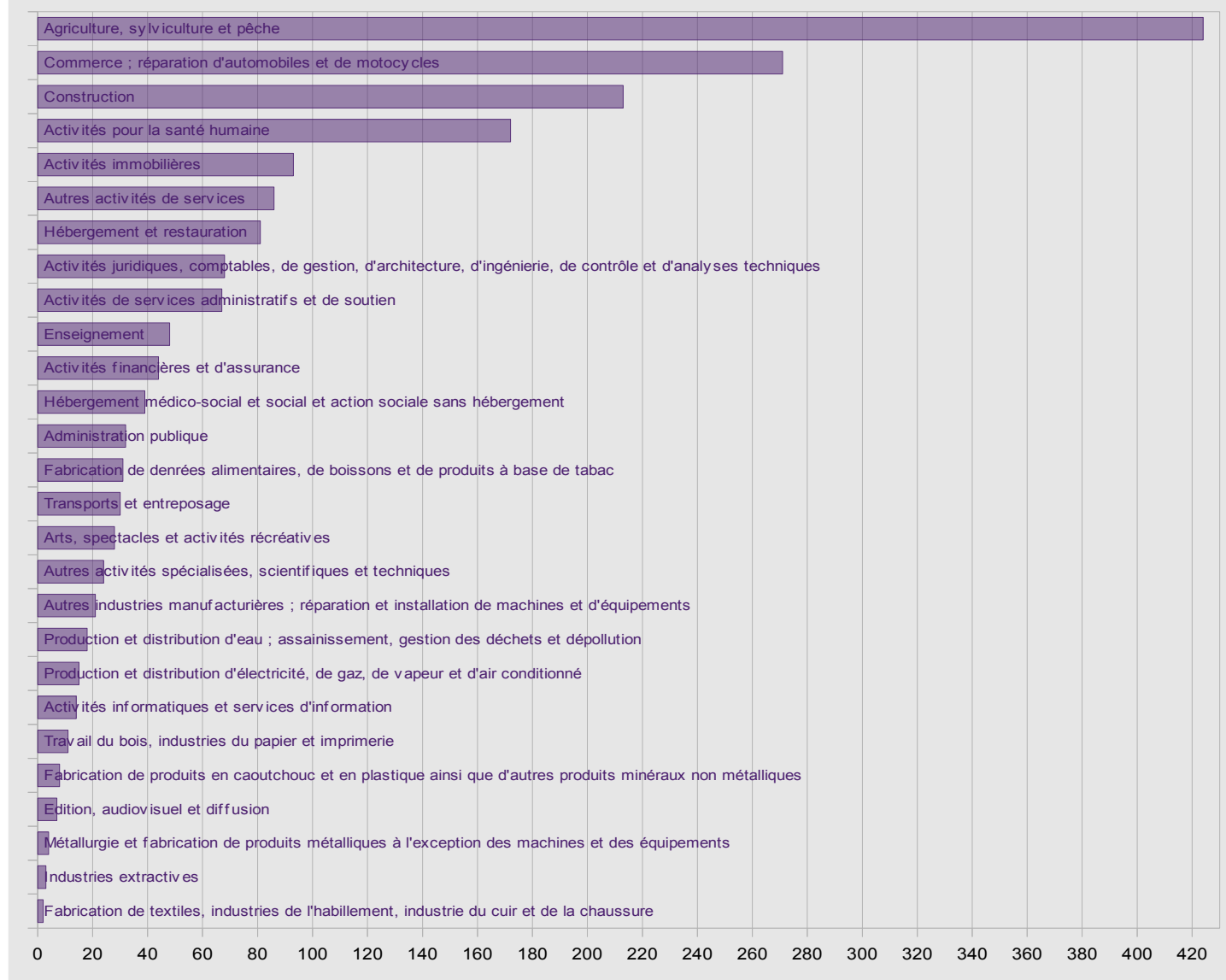
Les 10 bourgs accueillent 1 788 établissements d'activités. Plus des deux tiers n'emploient pas de salarié et 16 établissements en comptent plus de 50. Avec plus de 300 établissements chacun, Prayssac et Castelnau-Montratier sont les mieux dotés. À l'opposé Duravel et Saint-Géry comptent chacun moins de 90 établissements.

Les nombreuses exploitations agricoles dans ces communes rurales expliquent l'importance du nombre d'établissements du domaine agriculture (424). Le deuxième domaine par nombre d'établissements est celui du commerce avec 271 établissements. Prayssac en compte plus du quart (71). Pour le domaine construction, les établissements sont globalement bien répartis entre les bourgs. Prayssac en compte le plus (34) et Saint-Géry le moins (4). On compte de 16 à 29 établissements d'activités pour la santé humaine dans chaque bourg sauf à Saint-Géry (3) et Duravel (8). Enfin, près de la moitié des établissements d'activités immobilières se répartissent entre Prayssac et Castelnau-Montratier.



Nombre d'établissements localisés dans les 10 bourgs par domaines d'activités

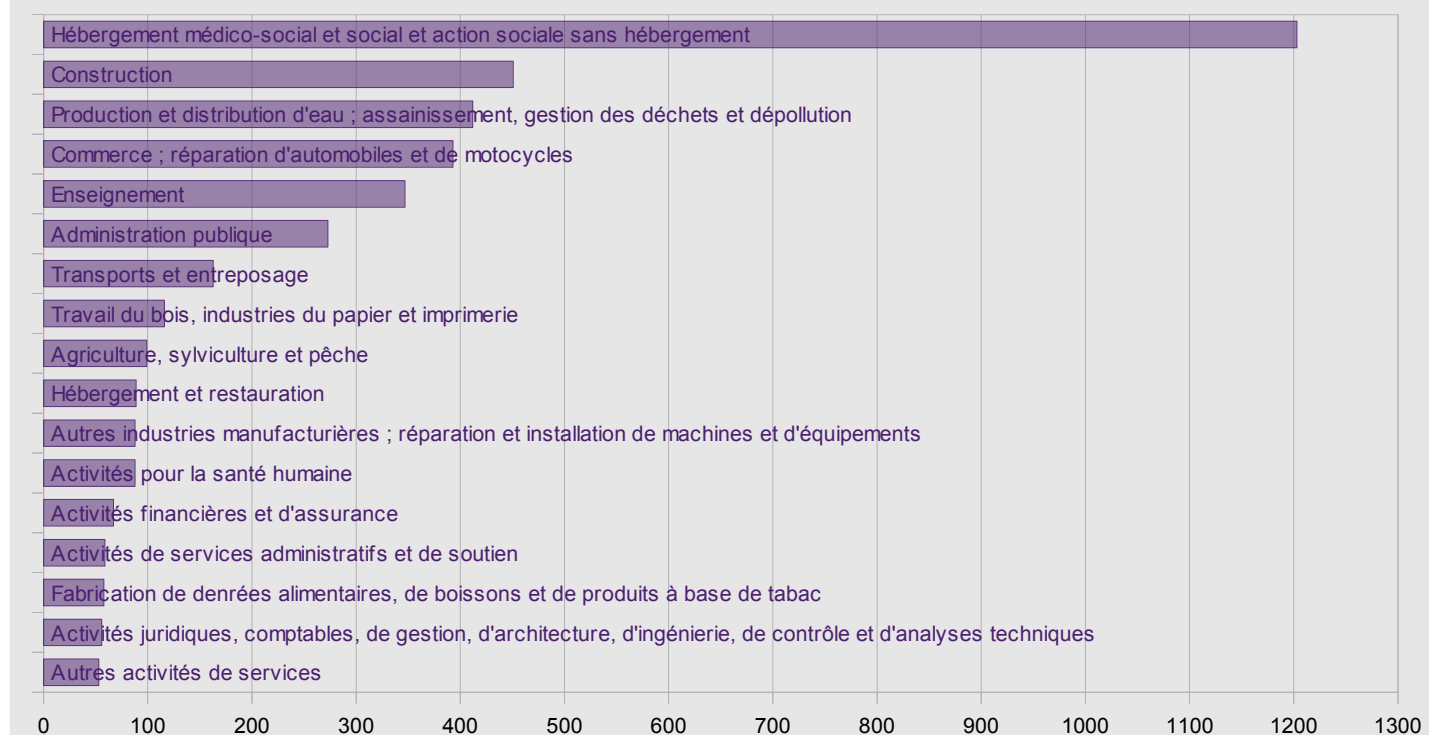
Source : INSEE - CLAP 2009 - NAF38



Établissements – les emplois salariés

Répartition des emplois salariés par domaines d'activités des établissements localisés dans les 10 bourgs

Source : INSEE - CLAP 2009 - NAF38



Ensemble, les 10 bourgs réunissent plus de 4 000 emplois salariés.

Près de 30 % des emplois salariés relèvent du secteur de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement (établissements d'hébergement des personnes âgées, centres de loisirs...). La moitié des emplois de ce domaine sont concentrés à Luzech et Puy l'Evêque. Ils sont également nombreux à Castelnaud-Montratier où leur impact est également fort (41 % des emplois salariés).

Le domaine construction est le deuxième en nombre d'emplois salariés avec 451 emplois, soit 11 % des emplois salariés des 10 bourgs. Plus de la moitié de ces emplois sont concentrés à Luzech et Puy l'Evêque.

Catus dispose également de 53 % des emplois salariés du domaine de la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution (SYDED).

45 % des emplois de commerce, réparation d'automobiles et de motocycles, se trouvent à Prayssac.

Plus des trois quarts des emplois de l'enseignement se trouvent à Prayssac, Castelnaud-Montratier, Luzech et Puy l'Evêque. Ils sont extrêmement peu nombreux à Saint-Géry (2) et à Duravel (3).

Puy l'Evêque est le bourg qui compte le plus d'emplois salariés (767). Les domaines hébergement médico-social, administration publique et construction (63 % des emplois salariés de la commune) dominent une économie locale diversifiée.

Le bourg de Luzech se distingue comme deuxième pourvoyeur d'emploi (731 emplois salariés) et avec la particularité de concentrer plus de la moitié de ces emplois dans le domaine de l'hébergement médico-social (58 %).

Prayssac (567 emplois salariés), Montcuq (462), Castelnaud-Montratier (435), Catus et Mercuès (410) occupent une position intermédiaire.

Enfin Lalbenque (195 emplois salariés), Duravel (68) et Saint-Géry (58) apparaissent comme des pôles d'emplois de plus faible envergure.

Les bourgs, des pôles de services

Poids des services

Le niveau d'équipements des communes peut être approché à partir de la base permanente des équipements de l'INSEE.

Selon cette source, Prayssac est le bourg qui compte le plus de services (163 services). Puy l'Évêque (100 services) arrive au deuxième rang devant Castelnau-Montratrier (94), Montcuq (89), Luzech (88) et Lalbenque (70). Viennent ensuite Catus (61), Mercuès (52) et Duravel (40). Le plus faiblement équipé, n'en comptant que 22 étant Saint-Géry.

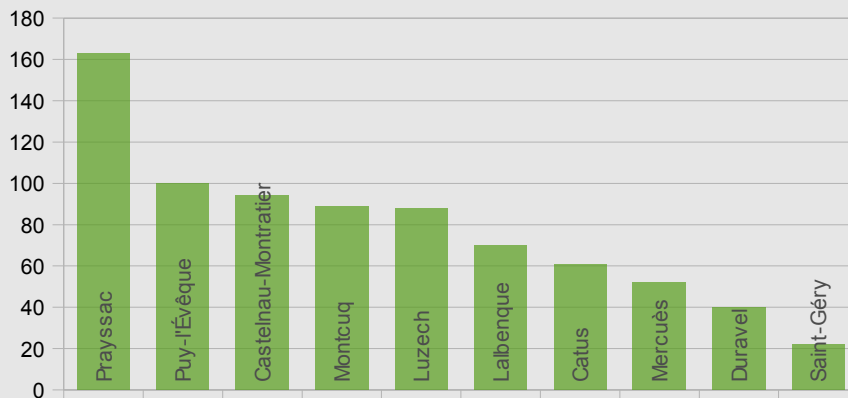
En ramenant le nombre de services à 1 000 habitants, on peut qualifier davantage la fonction de services des bourgs. Dans le Lot, on compte un ratio moyen de 41 services pour 1 000 habitants. Tous les bourgs du sud présentent un ratio supérieur à cette moyenne. Seul, le bourg de Duravel (avec un ratio de 42) se situe autour de ce coefficient départemental. Il ne se caractérise donc pas a priori par une fonction de services dominante (à noter qu'il s'agit d'un bourg qui n'est pas chef-lieu de canton ; il ne bénéficie donc pas des services publics généralement rattachés à ces derniers).

Les autres bourgs présentent une concentration de services nettement supérieure. Montcuq (68 services pour 1 000 habitants), Catus et Prayssac (66) détiennent les ratios les plus élevés. Tous les autres bourgs se placent dans un groupe intermédiaire, faiblement supérieur à la moyenne départementale.

Nombre de services ne signifie pas diversité. La Base Permanente des Équipements est un inventaire d'une gamme de 160 types de services. 87 sont présents sur l'ensemble constitué des 10 bourgs. Sur ces 87 services, 75 % sont présents à Prayssac, plus de la moitié à Montcuq, Castelnau-Montratrier et Luzech. La diversité de l'offre est la plus faible à Lalbenque, Catus, Mercuès, Duravel et Saint-Géry qui n'atteignent pas le ratio de 50 %.

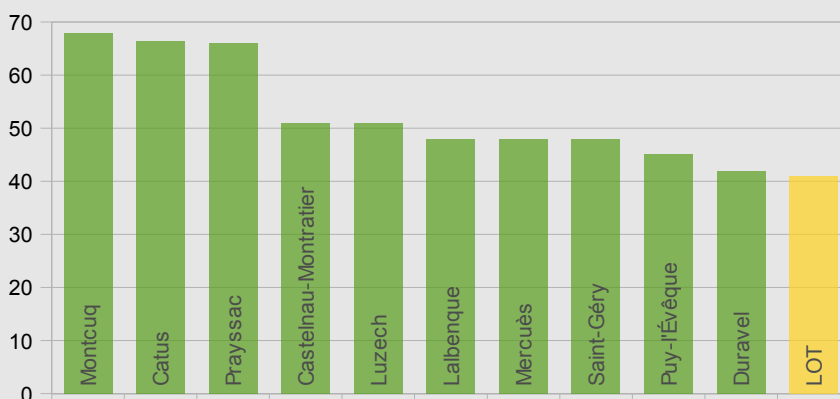
Nombre de services

Source : INSEE - Base permanente des équipements 2009



Nombre de services pour 1000 habitants

Source : INSEE - Base permanente des équipements 2009 - RP2008



Part des services de la gamme présents

Source : INSEE - Base permanente des équipements 2009

